

LE TRIFLUVIEN

Rdcs Dames Ursulines

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

P. McLEOD, Rédacteur.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT AVOCAT 47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY AVOCATS 4, rue Alexandre, Trois-Rivières

HARNOIS & METHOT AVOCATS 42, rue Du Platon, Trois-Rivières

DEMENAGEMENT P. A. BOUDREAU, Avocat, C. R. 25, rue Alexandre

D. GIBOUARD, Q. C. M. P. 1, rue L. L. B.

GROUARD DE LORIMIER & GODIN AVOCATS No 30, RUE ST-JACQUES

H. H. HOUE NOTAIRE PUBLIC Rue Notre-Dame-NICOLET

Dr L. P. NORMAND RUE BONAVENTURE

HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 P. M. 7 à 8 P. M.

Dr ALPH. METHOT Successeur du Dr Gervais 50, AVEN. LAVIOLETTE

HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 P. M. 7 à 8 P. M.

Dr A. LANTIER DENTISTE 69, rue St-Jean-Québec

JOS. A. FRIGON AGENT D'ASSURANCES Cote du Boulevard Turotte

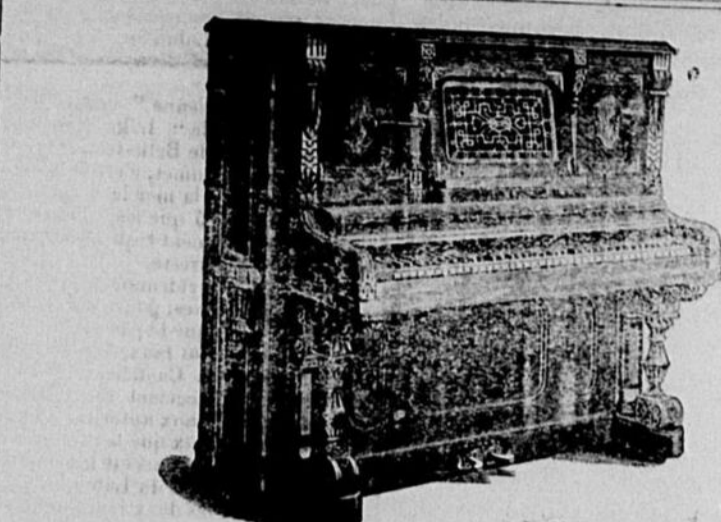
VIE, ACCIDENTS, MARINE, GARANTIE Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas prix et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.

Téléphone: Bureau, No 114. Résidence, No 49. B. de P. 425

MAISON A VENDRE Une belle maison à deux logements, sur la Rue St Paul, avec hangar à bois et glacière.

Four le prix s'adresse à PHILIPPE E. PANNETON, Marchand. 2-93-3m



LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS HARDMAN, de New York. GERHARD HEINTZMAN Co., de Toronto.

1637, RUE NOTRE-DAME, 1637 -- Montréal TELEPHONE 1297.

Thomas Bournival Importateur & Marchand d'Épiceries

GROS ET EN DETAIL NO. 46, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada.

On trouvera constamment un magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MEUSE, LIQUEURS DE TOUTES SORTES

UNE VISITE EST SOLLICITEE Trois-Rivières, 9 Nov. 1888--jns

Dr A. LANTIER DENTISTE 69, rue St-Jean-Québec

JOS. A. FRIGON AGENT D'ASSURANCES Cote du Boulevard Turotte

VIE, ACCIDENTS, MARINE, GARANTIE Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas prix et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.

Téléphone: Bureau, No 114. Résidence, No 49. B. de P. 425

MAISON A VENDRE Une belle maison à deux logements, sur la Rue St Paul, avec hangar à bois et glacière.

Four le prix s'adresse à PHILIPPE E. PANNETON, Marchand. 2-93-3m

Le tout à des Prix réduits

LA SALSEPAREILLE D'AYER

A bon droit, est la meilleure contre le Salt-Rheum, le Mal d'Yeux, les A-bcès, les Tumeurs.

L-es Plaies en Suppuration, le S-corbet, les Humeurs, la Gale Et l'Anémie, l'Indigestion, les P-ustules, les Boutons, et A-ussi pour l'Anthrax et le R-edoutable Impétigo, les Éruptions

E-t le Sang Impur; l-ncomparable pour L-a Langueur, L-a Maladie de Foie et l'Hydropisie, E-ille est la médecine supérieure, et

D'-indiscutables témoignages A-ntestent ces cures. Y-a-t-il quelqu'un qui en doute? E-t le Catarrhe, les Scrofules et le R-humatisme, tout est guéri par

La Salsepareille d'Ayer Préparée par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix \$1, six francs \$5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

ALLEZ AU BON MARCHÉ Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert son ancienne place d'affaires, il promet satisfaction à tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Arbres de Couche, Poulins, etc. Poêles, Charrues, Chaudières

Une visite est sollicitée. V. T. DESMARAIS No. 30, Rue St-Pierre, Téléphone 141.

Chemin de Fer des Basses Laurentides. Le et après Lundi le 12 Juin 1893 les trains circuleront tous les jours comme suit:

Départ de Montréal (C. P. R.) 8.10 a.m. de Trois-Rivières 11.20 a.m. Arrivé à St-Tite 12.55 p.m.

Départ de St-Tite 1.00 p.m. Arrivé à Riv. à Pierre jonct. 3.35 p.m. Départ de Riv. à Pierre jonct. 4.00 p.m. Arrivé à Québec (dép. Q. & N.S.J.) 8.45 p.m.

RETOUR. Dép. de Québec (dép. Q. & N.S.J.) 8.30 a.m. Arrivé à Riv. à Pierre jonct. 11.10 a.m. Départ de Riv. à Pierre jonct. 11.15 a.m. Arrivé à St-Tite 1.40 p.m.

Départ de St-Tite jonct. C. P. R. 2.45 p.m. Arrivé à Trois-Rivières 4.30 p.m. Arrivé à Montréal 8.00 p.m.

Tous les trains arrêtent à St-Tite (village), Ste-Thérèse, Lac au Sable, Notre-Dame des Anges et L'Étoile (Rivière Batiscan).

Ligne neuve, Matériel roulant neuf, Rails d'acier, Passages enclanchés, Places de péage virages.

Fret chaque jour tous les jours pour tous les points au bureau du fret du C. P. R. Trois-Rivières.

C. A. SCOTT, Gérant-Général, B. requi: Gare du che. de fer Q. & N.S.J. QUEBEC.

B. BOURGEOIS, Surintendant, Ste-Thérèse. 7-7-93

Les Ecoles séparées

RAPPORT AU CONGRÈS TENU A MONTREAL, LES 26 ET 27 JUIN 1893, SUR LA QUESTION DU MAINTIEN DES ECOLES SEPARÉES, PAR M. LE RECORDER DE MONTIGNY.

(Suite et fin)

Et comment a-t-on pu dans le passé remporter tant de succès dans le champ de la politique et rester victorieux d'ennemis puissants par la fortune, l'influence et la haine qu'ils nous portaient? Ce n'est certes que par nos études classiques.

Je ne voudrais faire aucune comparaison injurieuse entre les nationalités qui occupent ce sol. Mais vraiment les hommes qui sont aux sommets sont-ils inférieurs parcequ'ils ont fait des études classiques?

Nos amis les protestants ont avoué que leurs élèves sont moins forts que les nôtres en obtenant de nos concours dans des examens généraux pour le degré de bachelier et de la faire décrocher par leurs propres collègues.

Cette supériorité a été proclamée en core dernièrement par l'honorable juge Jetté et l'honorable M. Laurier, au collège de l'Assomption.

Mais est-il bien vrai que ces études classiques ne soient propres qu'à faire des prêtres et des hommes de profession? J'ouvre les programmes de ces collèges, non pas il y a cinquante ans, lesquels étaient bon pour le temps, mais les programmes actuels, et je suis étonné d'y voir que tout ce que tenaient les enfants au grec et au latin, en compagnie de tout ce que l'antiquité a produit de sage et d'éclairé; depuis le commencement jusqu'à la fin de leurs études, on leur enseigne le français, l'anglais, l'écriture, le calcul, l'histoire, les sciences naturelles, enfin tout ce qui peut être utile dans l'importe quoi. Mais, messieurs, que sont devenus les milliers d'élèves qui sortent de nos dix-sept collèges classiques de la province de Québec?

A part six ou sept prêtres qui forment annuellement chacune de ces institutions, les autres se partagent les professions libérales, le commerce, l'industrie manufacturière, l'agriculture, les arts.

Et, je ne sache pas que parmi ceux qui se conduisent bien, il y en ait plus de ceux-là qui végètent. Au contraire, partout où il y a des élèves de collèges classiques, ils y font preuve d'une supériorité de caractère, de jugement, de qualités équilibrées à cette gymnastique intellectuelle.

La ritournelle moderne que l'on n'appréhendait pas l'anglais dans nos institutions tend à produire des sons par trop humiliaires. A entendre certaines gens, il faut renoncer à tout pour cette panacée. Tout doit être accompli à l'anglaise, depuis l'a b c jus qu'au catéchisme. On proclame la langue anglaise, non seulement comme utile, mais indispensable.

Et c'est ainsi que nos Canadiens-français croient n'avoir aucune importance s'ils ne se tortillent pas la langue pour parler anglais à tout propos, et c'est ainsi qu'un arrivant dans nos villes, on a le spectacle humiliant de voir les enseignants, les affiches, les menus de restaurant, les circulaires des bureaux publics écrits presque uniquement en anglais, parmi une population dont les quatre-vingtièmes sont des Canadiens français.

Certes, que l'on apprenne l'anglais pour les besoins des affaires; que ceux qui sont appelés à jouer un rôle public l'apprennent parfaitement. C'est bien. Mais qu'on mette cette langue sur le même pied que la langue française, c'est ridicule. J'ai connu des hommes publics de grande valeur et qui, com-

me Morin et Cartier, parlaient l'anglais comme des vaches espagnoles, comme des génisses analouses, et l'on sait s'ils se sont fait comprendre des Anglais. Mgr Laffèche, qui on n'accusera pas de n'être pas patriote, dit sans avec raison, je crois, qu'il aimait entendre un Canadien parler l'anglais avec un accent français.

Et l'on ne s'aperçoit pas, messieurs, qu'en engageant nos gens à savoir tous bien l'anglais, au lieu de forcer les étrangers à apprendre notre langue, on persuade nos compatriotes qu'il n'y a de salut qu'en anglais. Et l'on ne s'aperçoit pas, en prêchant en faveur de cette éducation anglaise, que l'on mène notre population tout simplement à l'apostasie. A l'apostasie de sa langue d'abord, abandonnée sans nécessité aucune et par simple lâcheté, puis ensuite à l'apostasie de sa nationalité.

Qui, je le répète: c'est une apostasie nationale, puisque la langue en est un des éléments constitutifs.

Et avec ces gens là, que deviendrons-nous dans des écoles mixtes? A coup sûr on nous imposerait de l'a glais et nous ne pourrions même plus dire comme me Cartier que nous sommes des Anglais parlant le français.

Et qu'aurions-nous à préférer l'anglais, qui en définitive est le français mal parlé?

Et pourquoi abandonnerions-nous le français ou lui donnerions-nous un place secondaire dans notre éducation? A ces hommes clairement, c'est vrai, mais qu'on laisse trop parler, répondons par une citation d'un article écrit en anglais et dans un journal de langue anglaise, le True Witness, de Montréal, du 24 juin 1892:

"L'anglais est aujourd'hui la langue commerciale de l'univers; dans tout ce vaste empire, sur lequel le soleil ne se couche jamais, ce qui se parle dans les halles du commerce ou sur le pont des vaisseaux qui sillonnent les quatre océans du globe. Mais si tel est le cas, il n'est pas moins vrai de dire que le français est la langue diplomatique par excellence de l'univers. Il a été, il est et il sera le langage des lettres, des arts, des sciences, de la diplomatie. Entrez dans les salons de Londres et tout homme instruit parle le français; voyez nos gouverneurs généraux, ils ne sont aptes à remplir leurs fonctions que s'ils savent parler le français. Allez, sur les boulevards de Vienne, les bazars de Constantinople, enfoncez-vous dans l'Orient jusqu'aux murs de Ténérif; si vous avez un passeport en français; on le parle partout. Suivez la marche du progrès qui s'étend vers le soleil couchant; frappez à la barrière des Montagnes Rocheuses et, si une voix vous répond, ce sera en français. Montez vers le nord; suivez les traces du missionnaire des Esquimaux et là, sous les franges aux diverses couleurs du prisme de l'aurore boréale, on comprendra la langue française.

Descendez vers le sud, et dans les plaines de la Louisiane, vous entendrez parler le langage du Franc, sur les rives du grand Mississippi, comme on l'a parlé pendant des siècles sur les bords historiques de la Seine. Son existence est dans son universalité et sa future immortalité dans sa beauté et sa perfection.

Comme catholiques, nous rêlles chissons trop rarement à ce que nous devons à la langue française, au Canada. Supposons, pour un moment, que dans un jour nébiste elle dut disparaître! Du moment que la langue disparaîtrait, les lois disparaîtraient aussi; une fois ces dernières disparues, nous serions exposés à l'union législative. Les institutions religieuses et nationales de notre province seraient alors à la merci d'une tempête qui les ébranlerait jusque dans leurs fondations. Les grands remparts qui protègent ces institutions sacrées sont les lois de la province et la perpétuité de ces lois

dépend de la préservation et de la propagation de la langue française.

Dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, les travaux des Canadiens-français passent inaperçus pour la masse de leurs concitoyens d'origine étrangère. Comme les infusoires de l'océan, ils construisent des bancs de coraux, fondations des îles florissantes de l'avenir dans la mer de l'histoire canadienne. Qu'ils en soient loués, remerciés et honorés, à l'occasion de leur fête nationale. Puisse leur bannière flotter longtemps sur la terre qu'ils aiment et porter dans ses plis le bonheur et la prospérité de l'avenir! C'est du fond du cœur que nous leur souhaitons toute joie en ce jour de leur fête patronale; que l'écho de nos montagnes ne cesse jamais de redire leurs chants classiques! que leurs loix régissent toujours dans la justice et la perfection qui les caractérisent, pour fertiliser l'histoire de notre patrie! Puisse leurs institutions, qui sont aussi les nôtres, s'accroître et prospérer! Que leur influence s'accroisse toujours! *Estote perpetui*; soyez éternels! Que jamais un Marin n'ait à pleurer sur leurs ruines!"

Que conclure? Qu'il nous faut, à nous catholiques, une éducation propre, et que nous ne pourrions en gratifier nos enfants dans des écoles mixtes.

La chose est si évidente qu'on est tenté de croire que ceux qui préconisent ce système bâtard sont affiliés à nos ennemis jurés.

Lorsque l'horloge retarde ou avance, vous dites: il y a quelque chose qui va mal. Il en est de même de la femme et de la jeune fille. Il n'y a que le "Régulateur de la Santé de la femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière qui guérissent ces dérangements du système. Depuis que ces remèdes ont été découverts des milliers de femmes lui doivent la santé et la vie, et pour vous en convaincre il suffit de faire l'essai.

Trois bouteilles de Régulateur guérissent le "Beau Mal." A vendre dans toute bonne pharmacie et chez les marchands de remèdes en général. Pour renseignements écrivez au propriétaire Dr. J. LARIVIERE, Manville, R. I.

MM Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 23 3-91-1a

L'INTEMPERANCE GUERIE "FATHER MURPHY GOLD CURE" Effets du traitement sûrs et permanents

Toute personne souffrant des effets des liqueurs enivrantes, de la morphine, et l'opium ou du Tabac, et désireuse d'être guérie, pourra s'adresser au Père Murphy ou au Dr. MacKay, à Belmont, Retrol, chemin Ste Foye, Téléphone No 277, ou au bureau de Ville, No 8, Palace Hill, Tél. No 964.

Edward Linley, de St. Peters, C. B. dit: "Que son cheval a reçu un coup de foudre qui lui avait fait une très mauvaise blessure. Une bouteille du LINIMENT DE MINARD l'a guéri."

Les propriétaires d'écuries de louage dans toute la confédération disent à nos agents qu'ils ne voudraient pas, pour le double du prix qu'il coûte, se passer du LINIMENT DE MINARD.

Au Magasin de Thé vous trouverez des Lampes complètes valant \$1.25 pour 75 cts et des Lampes pianos valant \$2.50 pour \$1.25.

LA SECONDE MERE

XV (Suite)

Ce qui compliquait encore la situation, c'est que ses professeurs n'étaient pas d'accord sur ce point. Les uns assuraient qu'il était convenablement préparé, d'autres affirmèrent une insuffisance complète; cette divergence d'opinion s'expliquait par la promptitude d'esprit du jeune homme qui, à de certains moments, lui suggérait une réponse, une solution ingénieuse, de nature à faire croire qu'il savait ce qu'en réalité il ignorait. Après avoir été convaincu pendant des années que son fils ne savait rien, Richard s'était persuadé en ces derniers temps qu'Edme avait attrapé l'arrière, et que son admission à Saint-Cyr ne souffrirait pas de difficultés; quelques réponses heureuses faites en sa présence, et l'opinion des profes-

seurs optimistes, jointes au silence des autres, qui ne voulaient point se montrer des prophètes de malheur, avaient produit ce revirement.

Edme, qui en avait été enchanté au début, s'en montra inquiet plus tard, et, par conscience, exprima ses doutes à son père.

—Tu seras reçu si tu le veux, dit celui-ci, il ne s'agit plus que de vouloir, et j'espère bien que tu ne feras pas le chagrin de te faire refuser! Je te prévins d'ailleurs que je ne croirais pas à un échec accidentel; j'ai grand peur, mon cher fils, que la carrière militaire ne te plaise pas...

—Oh! mon père, peux-tu croire cela! fit Edme en rougissant d'humiliation.

—Ce n'est pas que je doute de ton courage, reprit Brice, mais je doute de ton amour pour le travail et la discipline!

Blessé, Edme se répara sur lui-même, c'était une âme orgueilleuse qui n'aimait pas à se dévoiler; avec Odile seule il s'exprima franchement.

—Rassure-toi, mon enfant, lui dit-elle avec sa tendresse accoutumée, ton père te parle ainsi pour te maintenir dans des sages appréhensions, mais...

—C'est cela qui m'afflige, s'écria le jeune homme avec amertume; on me traite comme un enfant! on veut m'effrayer... ne vaudrait-il pas mieux m'encourager, me consoler?... Ah! ma mère Odile, j'ai grand besoin de consolation, je vous le jure, il avait des larmes dans les yeux, et s'efforçait de les retenir, par fierté virile.

—Pleure avec moi, lui dit Odile en lui tendant la main. Cesse de te contraindre, mon fils! Jette ton masque d'indifférence, qui peut tromper même ceux qui t'aiment le plus; sois un noble garçon, ouvert, sincère, avec tes faiblesses, qui sont de ton âge, et tes héroïsmes qui sont au-dessus!

—Je ne peux pas! répondit Edme en cachant son visage dans les bonnes mains maternelles qui lui offraient un refuge. J'ai besoin d'être aimé, — on ne m'aime pas assez ici...

—Ingrat! fit doucement sa seconde mère.

—Oui, vous! Mais les autres! Savez-vous, ma chère mère Odile, je crois qu'en vous aimant j'ai un peu perdu de l'affection des autres...

—Trop exclusif! fit Mme Ri-

chard avec quelque mélancolie. C'est vous qui les avez négligés, Edme.

—Sans doute... mais si j'échoue, personne ne me plaindra, excepté vous!

A mesure que le moment des examens approchait, Edme sentait s'accroître ses terreurs. Son orgueil excessif lui rendait la formalité de l'examen extrêmement pénible; il était de ceux qui perdent la parole quand on les interroge, même alors qu'ils sont très bien préparés. La frayeur qu'il avait de ne pas savoir ce qu'on lui demanderait le paralysait d'avance.

«La veille du jour fatal Mme Brice eut la malencontreuse idée de lui adresser une admonition.

—J'espère que tu seras reçu, lui dit-elle, car si tu échoues, tu me causeras personnellement un chagrin beaucoup plus grand qu'à aucun des tiens. Je me rends compte à présent que je n'ai pas bien dirigé les commencements de ton éducation, et que, par conséquent, je suis responsable dans une certaine mesure de tes erreurs et de tes fautes. Mais depuis que tu es passé dans des mains plus expérimentées, tu aurais eu le temps et l'occasion de

modifier ton caractère et de faire de bonnes études. Je crains que tu n'aies tenté ni l'un ni l'autre. Rappelle-toi que si tu es refusé, c'est sur moi qu'en retombera la honte, beaucoup plus que sur toi, ce qui ne serait pas tout à fait juste.

Pour ôter à son discours un peu de sa sévérité réelle, Mme Brice embrassa tendrement son petit-fils; Edme se retira dans sa chambre. Or il passa une nuit détestable Odile avait bien en vue d'aller l'y trouver et de lui porter quelques bonnes paroles, mais Richard la retint en causant jusqu'au moment où elle supposa que leur fils était endormi, et elle ne voulut pas courir le risque de l'éveiller, si par hasard il dormait d'un profond sommeil.

Ainsi préparé et sermonné, Edme se présenta à l'examen écrit. Le problème qu'il eut à résoudre s'embrouilla dans sa tête avec un autre qu'il avait travaillé seul; il les confondit tous les deux, s'en aperçut trop tard, ce qui acheva de lui faire perdre la tête, et fut refusé.

Odile très anxieuse, attendait le retour. Au visage de Richard, elle connut la vérité, et toute de-

mande mourut sur ses lèvres —Il est refusé, dit Richard; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il l'a fait exprès.

—Mon père fit Edme, je te jure...

Richard lui imposa silence du geste.

—Vous l'avez fait exprès, répéta-t-il avec autorité; cela ne me surprend pas, vous me l'avez annoncé!

—Moi! fit le malheureux garçon en plissant.

—Vous! le jour où je vous menaçais de la discipline de Saint-Cyr. Vous ne l'avez pas oublié, je pense? C'est le digne couronnement d'une éducation manquée... Vous pourrez dire, si vous êtes malheureux, que vous l'avez voulu!

Edme sentait ses jambes trembler sous lui. Que n'eût-il pas dit s'il avait pu exprimer ce qu'il sentait! Mais outre la difficulté qu'il avait toujours éprouvée à réveiller son être intérieur, le reproche injuste qui l'accablait ordonnait ce silence à son orgueil. Il souffrait dans tout ce qu'il avait en lui de meilleur, et il sentait que tout mort sorti de sa bouche en de telles circonstances serait considéré comme une ma-

nifestation de ses mauvaises qualités. Il se dirigea vers la porte, troublé, la tête creusée, titubant presque, en proie à la pire souffrance physique et morale dont il eût jamais eu conscience.

—Edme, lui dit sa grand-mère d'un ton de reproche, je n'attendais pas cela de toi! Tu sais ce que je t'avais dit!

Il inclina la tête et sortit quand la porte fut refermée, les parents gardèrent un instant le silence. Mme Brice pleurait; Richard traitait sur ses favoris d'un air sombre promenait ses yeux de l'un à l'autre. Tout à coup Odile parla.

—Vous avez été horriblement cruels! leur dit-elle de sa voix douce.

Tous deux tressaillèrent; Richard allait répliquer, elle prit les devants.

—Horriblement cruels et horriblement injustes, continua-t-elle. Vous blessez son cœur d'une incurable blessure, vous courez le risque d'en faire un homme mauvais, aigri... Vous avez outrepassé vos droits.

(A continuer)

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT : Un An... \$2.00 Six Mois... \$1.00

LE TRIFLUVIEN

Mardi, 18 Juillet 1893

Le conseil de ville attend-il pour faire exécuter les réparations reconnues nécessaires au canal de la rue St. Georges ?

M. Raoul Dandurand essaie de placer dans un cadre lumineux les insurgés de 1837-38. Il a beau faire, il ne sortira pas des condamnations épiscopales, en dépit de ses dissertations plus ou moins risquées sur la reconnaissance par l'Eglise des gouvernements de fait.

M. Fréchette en veut à M. J. D. Edgar, le député d'Ontario Sud, d'avoir réussi à faire élever un monument funéraire à Samuel Lount et à Peter Mathews, tandis que lui se morfond depuis des années à faire l'apothéose d'André Chénier, sans résultat appréciable.

Le projet de loi militaire a été adopté samedi par une majorité de 16 voix sur 386 votants. Il est maintenant question d'une augmentation des effectifs français et russe. Ce serait alors à recommencer du côté de l'Allemagne. Ce serait un bon tour à lui jouer s'il ne s'agissait pas de choses qui peuvent mettre le feu à l'Europe.

Une chose qui nous rend toujours perplexe, c'est de savoir comment une insurrection qu'on a écrasée et qui n'a eu d'autre résultat que de faire pendre ou exiler un certain nombre de braves gens égarés par un ambitieux vulgaire, a pu nous conquérir un tas de libertés (style Fréchette). Il est vrai que les légendes n'ont plus de secrets pour l'auteur de Tipiti Valleraud.

Dit le Leader, de Cleveland : D'ailleurs, l'indépendance ne peut être pour le Canada qu'une transition conduisant de la dépendance coloniale à l'autonomie des Etats dans l'Union américaine.

Le Leader rend là un mauvais service à ses amis les annexionnistes canadiens, c'est-à-dire à nos libéraux nuance Mercier, qui s'efforcent par tous les moyens possibles de masquer cette conséquence inévitable de l'indépendance, l'annexion pure et simple.

Nous accusons réception de l'Index Général des journaux de l'Assemblée Législative de la province de Québec, par Louis Fortier, N.P., greffier des journaux français, etc. C'est un gros volume de 1536 pages contenant, comme son titre l'indique, la liste des matières contenues dans les journaux de la Chambre. L'ouvrage couvre toute la période comprise entre 1867 et 1890 inclusivement. Il est imprimé par ordre de la Législature. C'est une compilation des plus utiles. Merci à qui de droit.

Le correspondant à Bangkok du Times, de Londres, essaie de se moquer des navires de la marine française qui n'ont pas craint de franchir la barre du Mekong, en dépit des menaces des autorités siamoises. Que les Anglais prennent garde de savoir trop tôt ce que vaut la marine française ! Elle ne compte pas dans ses rangs d'amiral Tryon pour amener la perte d'un cuirassé et de près de 400 hommes par une manœuvre qui ne pouvait être commandée que par un fou.

Nous venons de recevoir un nouveau journal français, fondé à Tignes, I. P. E., par M. F. J. Boote, du Boote's Monthly. Le nouveau journal a pour titre l'Impartial et s'annonce indépendamment des partis politiques. Il a pour objet l'avancement intellectuel, moral et matériel de nos frères les Acadiens de l'île, auxquels il conseille d'apprendre la langue française dans les écoles publiques. Nous saluons avec plaisir l'entrée en scène du nouvel organe acadien et lui souhaitons longue et prospère carrière.

LE MONITEUR DU COMMERCE

Le Moniteur du Commerce s'en prend à nos maisons d'éducation du tapage fait dans la rue par un certain nombre de Canadiens-français indignés des paroles du révérend Karmarkar. Il n'y a évidemment pas de sottise que ne soient décidés à dire ou à faire les adversaires de l'éducation chrétienne dans ce pays. Le Moniteur du Commerce ferait mieux de réserver ses réprimandes pour l'épiscopat du coin. Il ne s'exposerait pas ainsi à parler de choses dont il ne connaît pas le premier mot.

A l'occasion de leur départ du Canada, où ils ne laissent derrière eux que de bons souvenirs, lord et lady Derly ont été l'objet de démonstrations très sympathiques à Ottawa, Montréal et Québec. Dans la personne du distingué gouverneur, le Canada s'est fait un ami de plus, prêt à défendre sa cause avec chaleur, l'occasion se présentant. Ses dernières paroles dans Ontario ont été des paroles de paix et de conciliation. Seront-elles comprises ?... Dans tous les cas, sachons-en gré à celui qui les a prononcées et souhaitons-lui qu'il trouve toujours et partout, comme il l'a trouvée ici, la satisfaction du devoir accompli.

HEUREUX CHOIX

Il y a quelque temps, la ville perdait, dans la personne du regretté Dr G. A. Bourgeois, un conseiller éclairé, sûr, dévoué, désintéressé. Joignant à une grande instruction un caractère garanti contre les surprises, une grande entente des affaires, une probité reconnue, il était au conseil un honneur pour le quartier Notre-Dame qu'il représentait.

Nous sommes heureux d'apprendre que le conseil de ville lui a donné, hier soir, un successeur digne de lui dans la personne de M. Alfred Désilets, protonotaire.

Nous retrouvons dans le nouveau conseiller tous les éléments caractéristiques de celui qu'il est appelé à remplacer, et pour le quartier Notre-Dame, il sera pour ainsi dire la prolongation de la personnalité disparue.

Le conseil de ville a besoin d'hommes de cette trempe pour relever l'état de ses délibérations, un peu ternes d'ordinaire, et lui indiquer la voie sûre où il lui convient de s'engager.

Nous le félicitons donc du choix qu'il a fait et nous espérons que M. Désilets, cédant à des instances qui sont un ordre, sacrifiera ses préférences personnelles au bien du quartier qu'il est appelé à représenter et à celui de la ville en général.

Annexionniste... quand cela paie

Nous lisons dans le Moniteur, de Lévis :

La confiance que vient de faire le millionnaire américain Astor à un journaliste de Montréal, qu'il a souscrit de l'argent pour promouvoir le mouvement annexionniste au Canada, va expliquer probablement pourquoi certains personnages sont devenus depuis quelque temps si zélés propagateurs de l'idée annexionniste.

Il y a là une jolie mine à exploiter, et de l'argent à faire.

Nous serions bien étonnés si l'auteur de cette cuisine n'avait attiré certains parasites du régime Mercier, qui ont la fin au ventre depuis que le peuple leur a coupé les vivres. Car il faut bien que ces gens-là mangent. Et comme ils ont horreur du travail, qu'ils d'ailleurs ne les recommandent à la confiance du public, une campagne annexionniste est justement dans le genre qu'ils affectionnent.

Ca ne fatigue pas plus que la campagne des tuyaux Beemer, la tournée rielleste, ou l'expédition bétérievière. Et cela paie peut-être aussi bien.

D'ailleurs, il ne s'agit pas d'être difficile. La chèvre municipale n'ayant plus de lait, et la vache provinciale s'étant fait arracher la mamelle, que reste-t-il à sucer à Québec ?

Nous sommes donc bien avertis. Il y a aux Etats-Unis une organisation qui a pour but d'encourager la propagande annexionniste parmi nous, et qui paie pour nous endoctriner.

Merci de l'information. Elle va étouffer à son début le mouvement inauguré par le comte Mercier, au père Solmer, en rendant suspects tous ceux qui mettront la main à cette œuvre anti-nationale.

Et ce sera fini. Il descendra des tréteaux.

La traverse aux Piles

On nous informe qu'il y a des plaintes sérieuses au sujet de la traverse, aux Piles. On se rappelle qu'il y a trois ans, trois hommes ont perdu la vie en traversant d'une rive à l'autre. L'embarcation dont on se sert actuellement pour le transport des passagers serait tout-à-fait défectueuse, d'après ce qu'on nous en dit, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'on fût témoin quelque jour de ces jours d'accidents de quelque nature, si la municipalité ne s'avisait d'organiser un meilleur service. Nous l'en prions dans l'intérêt des nombreux voyageurs et touristes qui fréquentent cette partie du St. Maurice.

LE RAPATRIEMENT

Depuis plusieurs mois, MM. Caron et Allaire, de Manitoba, font, en leur qualité d'agents d'immigration, un travail de propagande parmi leurs compatriotes des Etats-Unis. Ce travail commence à porter ses fruits. Samedi dernier, sept délégués choisis dans les villes de la Nouvelle-Angleterre et ayant à leur tête M. Langevin, sont passés à Montréal, en route pour le lac Dauphin, Manitoba. Ils se rendront aussi dans la région d'Edmonton, dont ils étudieront les chances d'avenir.

Ils représentent quarante familles de Lowell, Worcester, North Adams et autres villes manufacturières de l'Etat du Massachusetts. Ces familles comprennent 250 personnes. Les délégués eux-mêmes sont à l'aise, mais ils ont des familles de quatre à neuf enfants qu'ils désirent établir avantageusement.

Une déléguée du même genre partira du Maine à l'automne, pour choisir des terres au Manitoba et au Nord-Ouest, pour des familles canadiennes-françaises émigrées aux Etats-Unis et que la misère commence à talonner.

M. Allaire, qui voyage depuis quinze ans dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, dit que les Canadiens-français n'y vivent pas aussi bien qu'il y a dix ou douze ans. Ils s'habituent mieux, mais ils se déplacent plus souvent, et sur le nombre, c'est à peine s'il y en a cinq pour cent qui mettent de l'argent de côté.

Nous notons avec plaisir l'élan croissant du mouvement de retour qui s'est produit au printemps parmi nos compatriotes d'au-delà de la ligne 45me, et n'en déplaise aux dénégations intéressées des libéraux qui voudraient nous jeter dans l'annexion, nous avons porté assez de faits à la connaissance de nos lecteurs pour qu'ils soient à même de tirer leurs conclusions. Et nous ne nous doutons pas qu'ils se réjouissent comme nous de voir ainsi la famille canadienne-française retrouver, après une longue absence, une partie des éléments qu'elle avait perdus par une émigration qui allait affaiblissant tous les jours sa vitalité et sa force.

M. LAURIER

ET LES Ecoles du Manitoba

Chambre des Communes, Convention Libérale à Ottawa, 21 juin 1893.

"S'il est vrai, comme le déclare Sa Grâce l'archevêque Tache, et comme le répètent toutes les lettres des différentes provinces, me demandant de prendre diverses attitudes. Je n'ai pas répondu, mais je vais vous dire, à vous messieurs, ce que j'en pense. Je désirerais que l'affaire fût dans un tout autre état. Ceux qui parmi vous suivent les événements politiques n'ignorent pas qu'à la dernière session, M. Tarte, d'un côté, et M. Dalton M. Carthy, de l'autre, s'étaient accordés pour déclarer que le gouvernement n'était qu'un tas de lâches, n'ayant pas le courage de se prononcer dans une question aussi simple que celle-ci. C'était pourtant le devoir du ministère d'agir de quelque façon, de se montrer assez courageux pour dire sa pensée, sans s'excuser inutilement les passions des provinces de Manitoba et de Québec. Nous devons en blâmer le gouvernement qui, pour éluder ses responsabilités a renvoyé cette question aux tribunaux devant lesquels elle est pendante actuellement.

Le parti libéral n'est donc pas en mesure de prendre une attitude définie, avant que les cours aient décidé si le gouvernement a le droit d'intervenir ou non. Selon moi, il ne serait pas prudent, aujourd'hui que la question est soumise aux tribunaux, de nous en occuper ici, vu que nous risquerions ainsi de soulever des préjugés qu'il vaut mieux ne pas réveiller. Il est même possible que sur cette question comme sur la question de prohibition, nous n'ayons jamais à en reparler ; car si les cours décidaient que le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir, c'en serait fait pour toujours de la question qui se trouverait dès lors enterrée."

AGISSONS

Nous voyons avec plaisir que tous les organes canadiens-français et catholiques de quelque importance dans notre province, tels que la Minerve, le Courrier du Canada, le Courrier de St. Hyacinthe, le Sorelois etc., ont protesté comme nous contre le caractère qu'on a donné aux délibérations du Congrès dit national à Montréal, il y a eu, en outre, des protestations particulières, telles que celle de l'abbé Cochar, de Cornwall. Tous ont reproché ce divorce de l'idée religieuse et de l'idée nationale qu'on a voulu consacrer par les résolutions adoptées au Congrès.

Pour que ces protestations ne soient pas perdues et qu'elles aient chance d'avoir quelque effet, il ne faut pas s'en tenir là, il faut passer à l'action. Et nous estimons que notre patriotisme clergé devrait ici prendre une initiative qui, pour être plus délicate, n'en sera que plus méritoire. Il devrait selon nous, sinon par des avis publiquement exprimés, du moins par des représentations énergiques auprès de ceux sur lesquels il exerce une influence légitime, empêcher les sociétés nationales locales de faire partie de l'Alliance, aux conditions acceptées par le Congrès.

Il ne suffit pas d'affirmer sa foi, il ne suffit pas de demander qu'elle soit reconnue dans l'action publique de nos sociétés nationales, il faut encore s'employer à faire échouer toute tentative faite en vue de briser ce puissant rempart de notre nationalité.

Nous voudrions donc qu'il soit bien compris que nous nous opposerons de toutes nos forces à toute tentative en vue d'établir ici une subdivision, un bureau de l'Alliance, ou de faire entrer notre société nationale dans le sein de l'Alliance.

Qu'on en fasse autant dans tous les centres de quelque importance dans la province, et nous aurons bientôt fait de faire avorter ce projet néfaste que seules les têtes chaudes du parti libéral ont pu concevoir et enfanter. Dans tous les cas, ce sera une occasion de nous compter et de savoir où nous sommes.

M. Tarte et les écoles du Manitoba

(Du Manitoba)

Il y a eu une démonstration disgracieuse de la part de jeunes libéraux, au moment où M. Tarte porta des accusations bien mal fondées contre les écoles catholiques, relativement à la question des écoles. Ces jeunes radicaux lancèrent des cris de Honte aux évêques ! Effrayé du succès, le lieutenant du parti des lâcheurs a essayé de se retrancher, mais n'a réussi qu'à donner des explications boiteuses.

Plusieurs libéraux ont laissé Ottawa dégoûtés du rôle qu'on leur a fait jouer au sujet de la question scolaire.

On dit que les discours qu'a prononcés M. Laurier en langue française diffèrent de ceux en anglais, relativement à nos difficultés scolaires. Si c'est vrai, c'est bien grave. Pourquoi cet écart de langage sur cette importante question ?

M. Tarte a accusé Mgr Taché de n'avoir pas consulté M. Laurier au sujet de nos difficultés ; mais M. Tarte sait pourtant bien que lors des dernières élections générales, M. Watson, candidat de M. Laurier dans Marquette, a déclaré qu'advenant le triomphe du parti libéral, il avait la promesse formelle de son chef, que rien ne serait fait en faveur de la minorité catholique de Manitoba relativement au rétablissement des écoles séparées. La conduite de M. Laurier depuis, ses discours et ce qu'il a dit à la convention d'Ottawa, sont des preuves évidentes qu'il n'y avait rien à attendre de ce côté là.

Les catholiques de Manitoba se sont adressés au gouverneur général en conseil, en conformité de la constitution. Toute autre démarche eût pu être qualifiée de partisannerie.

M. J. A. Richard, l'un des deux délégués manitobains envoyés par la jeune et languissante association libérale de Saint-Boniface, a été nommé, conjointement avec M. Robert Watson, membre du comité chargé de préparer les résolutions devant être soumises au congrès. Effectivement, des résolutions ont été soumises par ce comité, mais aucune d'elles n'a de rapport avec la question de nos écoles.

Le Mail apprécie de la façon suivante les indiscretions de M. Tarte :

"Si l'idée qu'a M. Tarte de la politique française est correcte, elle jette une nouvelle lumière sur le sujet. Une lettre privée lui est remise au qu'il en prenne communication. Il copie le document et le remet. Pour la deuxième fois maintenant il abuse de la confiance qu'on a mise en lui en publiant le contenu de cette lettre. On dit qu'il y a de l'honneur parmi les voleurs, mais il y a des gens qui, dorénavant, doutent que la remarque puisse s'appliquer en général aux hommes politiques."

Le dernier emprunt

L'Electeur s'époumonne à crier que le crédit de la province est ruiné. Il en donne comme preuve le renouvellement par M. Hall de l'emprunt Mercier. Tous les esprits sérieux qui veulent se donner la peine de réfléchir tant soit peu voient cependant autre chose. Et ce qu'ils voient est plutôt l'opposé des affirmations inqualifiables de l'Electeur. Voyons un peu dans quelles circonstances le trésorier provincial s'est trouvé placé.

D'abord il avait contre lui l'effet désastreux affolant sur les marchés monétaires de la crise australienne, dans laquelle banque sur banque s'écroulaient, et de la crise résultant de la dépréciation du titre de l'argent. Cela seul suffisait pour rendre la mission de M. Hall difficile.

Ensuite le trésorier avait à faire face à une échéance à date fixe, ce qui le mettait pour ainsi dire à la merci des capitalistes européens. Et puis, l'Electeur, en glosant comme il le fait sur cet emprunt, se met dans la position d'un homme qui plaiderait sa propre honte, car les agissements de M. Mercier et de la clique dont son directeur était le chef étaient parfaitement connus en Europe, et l'Electeur sait mieux que tout autre qu'ils ont fait au crédit de la province tout autre chose que du bien.

Les mesures prises par le gouvernement actuel pour endiguer le flot montant de la dette publique étaient aussi parfaitement connues des prêts européens, et elles avaient réagi contre la funeste impression laissée par les gaspillages du régime déchu. Malheureusement, des dépêches portant le cachet de la clique avaient été envoyées en Europe, à l'effet de représenter la situation ici comme incertaine. On y disait que M. Mercier était acclamé partout et qu'il fallait compter sur son prochain retour aux affaires. De là de vives appréhensions chez les prêteurs.

Une dépêche de l'agence Dalziel allait même plus loin que cela dans l'odeur. Elle portait le chiffre de la dette publique à \$65,000,000. C'était assez pour tuer du coup le crédit de la province. Il faudra s'occuper de connaître le nom du misérable dont les fabrications sont de nature à nous causer un tort si grave, et il va sans dire qu'on n'aura pour lui aucun ménagement.

Que M. Hall ait réussi à dissiper toutes ces fausses impressions, à assurer le paiement de l'échéance à date fixe au moyen d'un renouvellement à court terme, à recouvrer les offres qu'on lui a faites d'une somme plus forte à longue échéance, il nous semble qu'il y a là tous les éléments d'une opération satisfaisante pour l'instant. Et pour faire mieux comprendre au public le succès relatif de la mission du trésorier, disons qu'il a réussi à emprunter là où, dans les circonstances et étant donné son passé, M. Mercier eût irrémédiablement échoué.

Sans doute des jours meilleurs lui ront bientôt, et dès qu'il sera possible à M. Hall d'opérer dans les conditions normales du marché débarrassé du cauchemar du régime Mercier, on pourra juger de la différence des conditions qui lui seront faites, différencielles qui donnera la mesure de notre relèvement financier.

Le fanatisme du 'Herald'

Sous ce titre, la Presse a publié un article que nous reproduisons et qui fait voir à quelles bêtises l'esprit de parti peut conduire, quand un journal n'a que cela pour boussole. C'est devant un pareil archange qu'on comprend mieux la nécessité d'opposer à la liberté de la presse certains contre-poids, si l'on ne veut pas qu'elle dégénère en véhicule à l'usage exclusif de la calomnie, dès qu'il est question d'un adversaire politique. La Presse n'a là qu'un échantillon du beau régime que nous verrions fleurir si l'on appliquait sa théorie de la liberté de la presse, telle qu'elle l'entend.

Nous cédon la parole à notre confrère :

"L'hon. M. J. A. Oimmet, dont la responsabilité ministérielle repose presque exclusivement à l'extérieur depuis le détroit de Canis jusqu'à Victoria, est obligé d'utiliser ses loisirs de l'été dans la visite des travaux publics sous son contrôle."

L'expérience a cruellement prouvé qu'on peut facilement surprendre la bonne foi des ministres qui n'ont pas vu à l'avenir le titre actuel des Travaux Publics.

"Si l'idée qu'a M. Tarte de la politique française est correcte, elle jette une nouvelle lumière sur le sujet. Une lettre privée lui est remise au qu'il en prenne communication. Il copie le document et le remet. Pour la deuxième fois maintenant il abuse de la confiance qu'on a mise en lui en publiant le contenu de cette lettre. On dit qu'il y a de l'honneur parmi les voleurs, mais il y a des gens qui, dorénavant, doutent que la remarque puisse s'appliquer en général aux hommes politiques."

Dernièrement, l'honorable M. Oimmet est allé avec son ingénieur en chef visiter les côtes du Labrador, où différents travaux publics existent déjà et où d'autres pourront être bientôt demandés. Il lui fallait, naturellement, des moyens de transport spéciaux puisque les communications dans cette région sont rares. Il savait que "La Canadienne", bateau à l'usage du département de la marine, partait précisément pour l'inspection des côtes du Labrador, il profita de l'occasion pour ne pas occasionner de dépenses inutiles.

Or, "La Canadienne" venait de laisser Rimouski quand le "Lake Nepigon" s'échoua au détroit de Belle-Ile, et le crime de l'honorable M. Oimmet, c'est de s'être prévenu en prenant la mer à qu'on désire voir l'informé de ce que les services de "La Canadienne" seraient requis pour renflouer un steamer en détresse.

Le Herald est évidemment habité par une colonie de prophètes, pour qui l'avenir est plus facile à lire que le passé.

Il est absolument faux, comme l'affirme le Herald, que "La Canadienne" fut à Rimouski quand l'accident du "Lake Nepigon" fut signifié aux autorités d'Ottawa. Il est absolument faux que le capitaine de "La Canadienne" ait jamais été informé pendant qu'il était aux côtes du Labrador de l'accident passé aux îles de la Madeleine.

Mais ce qu'il y a de cocasse, c'est qu'un M. Popham, qui s'intitule président des assureurs maritimes, s'acharne à avoir les services d'un steamer nullement organisé pour le sauvetage, quand le "Lord Stanley" n'a été bâti et gréé que dans ce but. "La Canadienne" n'a ni chaudières, ni ancres, ni appareils de remorque. Elle existe pour la protection des pêcheurs et des pêcheries et pour la perception des licences de pêche.

Les navires marchands n'ont aucun droit à ces services, qu'on ne saurait exiger qu'au nom de l'humanité. Mais dans le cas actuel, l'humanité n'était pas en jeu, puisque le "Lord Stanley", qui, vu sa rapidité, serait arrivé sur les lieux deux jours avant "La Canadienne" mais - il y a un mais - le "Lord Stanley", il fallait le payer, tandis que "La Canadienne", on l'aurait été gratuitement et voilà comment M. Popham se vante de rendre heures et exiger les services d'un steamer à peu près inutile.

Aujourd'hui, le Herald, avec une malice visible, s'efforce de laisser croire que le gouvernement ne voulait pas troubler les vacances d'un ministre. Il appelle cela des vacances. Si l'hon. M. Oimmet avait voulu qu'on se vînt quequer heures et exiger les services d'un steamer à peu près inutile.

Aujourd'hui, le Herald, avec une malice visible, s'efforce de laisser croire que le gouvernement ne voulait pas troubler les vacances d'un ministre. Il appelle cela des vacances. Si l'hon. M. Oimmet avait voulu qu'on se vînt quequer heures et exiger les services d'un steamer à peu près inutile.

Le marché des 65 millions

La presse libérale nous a-t-elle assez vanté le marché des 65 millions d'âmes ! Ce marché est joliment troublé, par le temps qui court. Les régions industrielles souffrent d'une crise dont les mauvais effets se font sentir dans tous les genres d'affaires, et avant longtemps, si la situation ne s'améliore, les ouvriers entassés dans les villes chômeront forcément.

Beaucoup de nos Canadiens émigrés se sont établis dans ces régions industrielles et ils seront des premiers atteints par la crise. Plusieurs regretteront probablement, dans ces heures difficiles, d'avoir délaissé le travail des champs et déserté la patrie, et pour peu qu'ils aient de ressources en argent, il y a lieu d'espérer qu'ils nous reviendront en bon nombre.

C'est au gouvernement canadien à profiter de la moisson que les circonstances lui permettent de faire au profit de la colonisation de ses terres nouvelles. Un Canadien qui revient vaut au moins deux immigrants d'outre-mer. Habitué au pays, à son climat, à ses coutumes, à ses mœurs, il n'a pas à s'acclimater, il est tout de suite chez lui. Assagi par les leçons de l'expérience, il ne sera plus tenté de courir les aventures d'un déplacement et il apportera consciencieusement dans sa nouvelle situation un besoin de stabilité qui est un élément de force et pour lui, et pour la colonie à laquelle il appartient.

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Le malaise des environs de la république peut être pour nous, sous un rapport du moins, une cause de contentement si nous savons exploiter les avantages qu'elle nous offre à ce point de vue. Qui sait s'il n'y a pas là une situation particulière permise par la Providence pour rendre possible une évolution qui aurait l'effet de nous profiter dans un moment où nous aurions besoin de tous nos éléments pour nous maintenir !

Quoiqu'il en soit, voici, que l'état de choses qui règne présentement dans les régions industrielles de l'est les renseignements que nous fournit l'Etiole, de Lowell, Mass. :

"Un manque de confiance absolu dans les hommes qui sont maintenus au pouvoir a entraîné la dépression de Lowell, aidés par la présente loi sur l'argent, causée par une dépression monétaire qui a été suivie d'une dépression de l'industrie et d'une dépression de la confiance dans les affaires d'exportation. Et Dieu sait quand elle cessera. Les fabrications continuent, la malaise se propage, et la ville de Lowell, qui a été jusqu'à présent exempte de troubles de ce genre, est menacée d'être atteinte aussi par ces maux."

"En effet, la hausse tend à se combiner avec nos mauvaises nouvelles brèves. Cette crise dans les affaires d'exportation pendant quelque temps leurs opérations, la fin de ce mois on en a vu les premiers effets et la dépression présente analyse les effets et nos fabrications ont déjà dans les entrepôts plus de marchandises qu'elles peuvent en écouler sur le marché."

"La manufacture Appleton, yant ses entrepôts encombrés de produits, est maintenant obligée d'emmagasiner ses marchandises dans l'édifice Parker, rue Middle, compagnie du Tremont & Suffolk se trouve dans le même cas, c'est-à-dire que ses entrepôts ordinaires sont insuffisants à contenir les produits qu'il s'accumulent sans cesse et que les entrepôts d'ouvrir un nouvel entrepôt sur la rue Thorndike, près du laboratoire Hood."

"M. Thomas, agent de la Cie du Tremont & Suffolk, a été interviewé, et voici ce qu'il a dit : "Je n'ai pas l'habitude de dire si nos fabrications vont croître ou si elles déclinera. Cependant, je puis dire que les choses ne sont pas brillantes. Il y a un trouble chez nous, mais nos entrepôts sont encombrés de marchandises qui sont vendues, mais ne peuvent être livrées. Nous plaçons des produits dans l'entrepôt à l'extérieur pour la première fois de ma connaissance. Toute affaire de ce genre qui surgira de la présente dépression, nous acheteurs ne pourrions pas livrer nos marchandises parce qu'ils sont incapables de réaliser l'argent nécessaire pour les payer. Même si nos produits venaient, nous ne pourrions réaliser avec de l'argent suffisant pour payer le matériel et la main d'œuvre, mais le résultat, c'est de dire la ferme, et peut-être évitée."

"Je crois que toutes les fabrications qui sont dans le même état que les fabrications de la Cie du Tremont & Suffolk, à l'exception de celles qui exécutent des commandes, ne puis rien dire de celles-ci, vu que je suis pas basé sur la matière."

"L'argent, Cunnock, des machines Booth, dit que tout dépend des ventes de l'agent Luntan, de la Cie Merrimack, qui jamais depuis 1873 n'a été aussi pauvre de réaliser de l'argent avec les produits manufacturés et que les acheteurs craignent de chasser à cause du mauvais état des affaires dans tout le pays."

"La crise financière que subit le pays fait aussi sentir à Fall River, ce grand manufacturier. Il n'y a plus de demandes des indiennes et l'on considère comme chose probable la fermeture temporaire des manufactures, ce qui aura lieu certainement si la dépression dans les affaires ne se relâche pas dans les prochains mois. Les manufactures se plaignent qu'elles ne peuvent pas leur produits."

On mande d'un autre côté de la situation financière déplorable. Toutes les mines fermées et la population émigrée. Les faillites des banques continuent et les déposants ne peuvent pas retirer leurs dépôts.

Le Colorado menace de s'insurger si on abroge la loi Sherman, partielle de ce malaise général, certaine de la ruine des banques, que le président Cleveland trouve placé entre des intérêts liés et qu'il est certain de céder sur cette partie, s'il agit dans son intérêt ou dans l'autre.

Les Etats-Unis ont en leur possession du nord et du sud, avaient maintenant leur regard l'ouest et de l'est !... Et voilà le marché des 65 millions.

Pour le teint il n'y a rien de que la Salsepareille d'Ayer. Elle est le coloris de la santé au pâle et blême.

Advertisement for N. Marchand & Cie, Agents of Insurance, listing various shipping lines like Allan Line, Beaver Line, White Star Line, American Line, Hamburg Am. Packet Co., and Hansa Line. Includes contact information for Trois-Rivières.

ACTUALITES

M. J. J. Carran, solliciteur-général, représenté le gouvernement devant la Cour Supérieure dans la cause des écoles du Manitoba.

L'Inter Ocean, de Chicago, fait une longue et très élogieuse description de la section canadienne à l'Exposition.

D'après le Chignecto Post, l'honorable sénateur Boyd sera le successeur de sir Leonard Tilley au fauteuil gubernatorial du Nouveau-Brunswick.

La cause de la Mer de Behring est maintenant en délibéré devant la commission d'arbitrage. On attend la sentence arbitrale pour la fin du mois.

A l'occasion de leur mariage, Sa Sainteté le pape Léon XIII a fait au duc de York et à la princesse Mary cadeau d'un superbe bijou en or sortant des ateliers de Signor Branson, qui fait la rose d'or chaque année.

On n'a pas perdu souvenir de la contagion qui, le 8 juillet 1874, réduisit en cendres quinze cent soixante-quatre maisons, à St-Jean de Terrebonne. Dans le cours de l'année il a été reconstruit onze cents maisons.

Une dépêche d'Ottawa annonce aux signataires des requêtes adressées au département des pêcheries que la pêche du homard ne sera pas prolongée dans le Nouveau-Brunswick, cette année. Ce refus cause beaucoup de mécontentement parmi les intéressés, les exploitateurs de homardiers et les pêcheurs.

L'inauguration du chemin de fer Québec, Lac St-Jean et Chicoutimi est fixée définitivement au 2 août prochain. Le même jour aura lieu, à Chicoutimi, la bénédiction par Son Excellence le cardinal Taschereau d'un carillon de cloches absolument semblable à celui de la basilique de Québec. A l'occasion de ces démonstrations, Chicoutimi compte sur la présence de visiteurs nombreux et considérables.

L'hon. Peter Mitchell a visité les différentes paroisses du comté de Northumberland dernièrement. L'ancien ministre des pêcheries est convaincu que nous aurons des élections générales avant longtemps et se prépare à briguer de nouveau les suffrages des électeurs de ce comté en opposition à M. Adams, qui l'a battu aux dernières élections.

Le centenaire du rétablissement de la religion catholique dans les îles normandes sera célébré en grande pompe dans le comté du mois d'août prochain. Il y a cent ans, le R. P. Vanet, âgé de trente-cinq ans, débarqua à Guernesey et, le premier depuis la Réforme, osa prêcher la vieille religion sur les rivages insulaires. Les fêtes du centenaire commenceront par une messe solennelle à laquelle assisteront plusieurs hautes personnalités ecclésiastiques et civiles de France et d'Angleterre.

D'après M. R. A. Chapman, inspecteur des pêcheries, les pêcheries de son district, qui comprend les comtés de Westmorland, Kent, Northumberland, Gloucester et Westmorland, rapportent plus de \$3,000,000 cette année. Elles avaient rapporté \$1,500,000 en 1889 et \$2,000,000 en 1892. La pêche au saumon n'a jamais été si fructueuse, et le saumon est plus abondant que jamais, ce qui promet beaucoup pour la pêche des années prochaines. M. Chapman est d'opinion que cela est dû à la protection dont la pêche est l'objet.

L'état officiel des recettes et de la dépense du mois de juin indique que les premières continuent à augmenter et la seconde à diminuer d'une manière satisfaisante. Pour les 12 mois finis au 30 juin, les rapports indiquent les résultats suivants comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente :

Table with 2 columns: 1891-92, 1892-93. Rows: Total des recettes, Dépense, Excédant de recettes.

C. M. B. A.

Fondation d'une succursale à Louiseville

Le grand député C.-D. Hébert est allé, dimanche 16, à Louiseville faire l'installation d'une nouvelle succursale qui a été établie à cet endroit sous le vocable de St Antoine et le No 209. La nouvelle succursale est organisée avec 15 membres fondateurs. C'est la sixième établie dans le district des Trois-Rivières.

Voici la liste de ses officiers :

Aviseur Spirituel: M. l'abbé J. N. Tessier, Ptre, Curé; Chancelier pro temp, Maxime Ferron; Président, Louis Adélone Plante, M. D.; 1er Vice-président, Amable Irénée Gravelle; 2e Vice-président, Joseph Denis Boulanger; Trésorier, Frs X. O. La-coursière; Secrétaire archiviste, Louis Augustin Boucher; Act. Sec. arch., J. J. Bto Wilfrid Picher; Secrétaire-financeur, Angelbert Ph. Beaudoin; Comm. Ordonnateur, Joseph Lebeau; Sentinelle, Ernest Charles Viens; Médecin, Dr L. A. Plante; Syndic, pour un an, Maxime Ferron, Antoine I. Voisard, P. Napoléon Carle; Syndic pour deux ans, J. Xavier Gravelle, Ernest Charles Viens.

Assemblée 21ème et 41ème mercredi de chaque mois. Le grand député se propose de fonder prochainement une succursale à Yamachiche.

Le Magasin de Thé reçoit, ces jours-ci, beaucoup de nouveautés. Nous avons pu admirer leurs nouveaux sets à dîner et sets de chambre et nous pouvons certifier qu'ils sont de très jolis dessins et à des prix excessivement bas. Nous conseillons à tout le monde d'aller les voir.

Le Magasin de Thé reçoit, ces jours-ci, beaucoup de nouveautés. Nous avons pu admirer leurs nouveaux sets à dîner et sets de chambre et nous pouvons certifier qu'ils sont de très jolis dessins et à des prix excessivement bas. Nous conseillons à tout le monde d'aller les voir.

PERSONNEL

Nous avons été honoré, ces jours derniers, d'une visite à nos bureaux par M. F. X. Belleau, consul américain à Trois-Rivières. M. Belleau est un compatriote qui a su par son talent et son activité se faire une belle position aux Etats-Unis.

M. P. V. Ayotte, administrateur du TRIFLUVIEN, est parti dimanche dernier pour un voyage d'une quinzaine de jours dans les Etats de l'est.

LE CONFLIT FRANCO-SIAMOIS

Un premier engagement

BANGKOK, 15.—Le ministre de France a informé le gouvernement siamois que les commandants des vaisseaux de guerre français "Comète" et "Inconstant", avaient mal compris la situation lorsqu'ils ont ouvert le feu sur les forts de Paknam et remonté le MéNam. Leurs instructions ne leur ordonnaient pas d'agir de cette manière.

L'agitation dans cette ville a été augmentée hier, par l'arrivée d'un autre vaisseau de guerre anglais. On a annoncé hier après-midi qu'un armistice avait été conclu, et qu'il était possible que la France donne des explications sur cet incident regrettable. Vingt Siamois ont été tués et quarante blessés pendant l'engagement d'hier.

PARIS, 15.—Une note semi-officielle publiée aujourd'hui contient des explications sur l'incident de Bangkok. "La France, est-il dit dans cette note, ayant appris que d'autres nations devaient envoyer des vaisseaux de guerre à Bangkok, a informé le gouvernement siamois qu'elle allait augmenter ses forces navales à l'embouchure du MéNam."

En vertu du traité de 1856, les vaisseaux de guerre français avaient le droit d'entrer dans le MéNam. Les vaisseaux de guerre anglais étant seuls entrés dans le fleuve, la France n'a pas voulu user des droits que lui conférait le traité, et a ordonné au contre-amiral Hamon de ne pas franchir la barre du MéNam, mais cet ordre est arrivé trop tard.

LONDRES, 15.—Le correspondant du Times, à Bangkok, télégraphie que tout est tranquille dans cette ville, mais que l'inquiétude y règne encore. Les navires de guerre siamois sont prêts à commencer la lutte et 4,000 hommes de troupes sont sous les armes aux environs de la ville. On attend d'autres vaisseaux du guerre français et anglais.

PARIS, 16.—Le contre-amiral Hamon, qui exerçait le commandement quand les canonnières Inconstante et Comète ont traversé la barre de la rivière MéNam et ont ancré devant Bangkok, a présenté au gouvernement un rapport succinct sur cet incident. Les canonnières n'ont tiré sur le fort siamois à l'embouchure de la rivière qu'après avoir, sans avertissement ni demande préalable, reçu un déchargement de la part de M. Pavie, le ministre de France résidant à Bangkok, a reçu instruction de protester contre la canonnade partie des forts comme injustifiable et constituant une violation du droit international, en ce que les relations amicales établies entre la France et le Siam par le traité de 1856 n'avaient pas été troublées jusque-là.

Le secrétaire de la légation siamoise à Paris lui que les Siamois aient été les agresseurs dans cette occasion. Le conflit, d'après lui, est dû à ce que les commandants français n'ont pas compris les ordres de leur gouvernement de ne pas franchir la barre.

LONDRES, 16.—On ne connaît rien ici de l'attitude que prendra l'Angleterre. Les commerçants sont portés à s'alarmer, et il n'est pas probable que l'intensité de ce sentiment diminue jusqu'à ce que les hommes d'affaires aient reçu une réponse claire à cette simple question: "Les gouvernements d'Angleterre et de l'Inde vont-ils consentir à l'extinction possible du Siam et à la ruine des intérêts anglais?"

SAIGON, 17.—Les combats entre les Français et les Siamois continuent sur la Rivière Mékong. Un corps d'infanterie de marine s'est emparé des forts de Donnam et de Tapham, dans le haut Mékong. Les Français ont eu six hommes hors de combat. Les Siamois ont subi de fortes pertes dans les deux engagements.

PARIS, 17.—Une dépêche confirme le succès des troupes françaises dans le haut Mékong. La presse parisienne est très amère dans son appréciation de la conduite de l'Angleterre dans la querelle franco-siamoise.

Le Soleil dit que Bangkok ne sera bombardé à la dernière extrémité, il faudra pour cela que tous les autres moyens d'en arriver à une entente aient été épuisés.

BANGKOK, 17.—Le gouvernement de Siam a consenti à retirer ses troupes de la vallée du Mékong, pourvu que la France consente de son côté à suspendre les hostilités.

DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Félix Paquin, cultivateur de Maskinongé, arrivée ce matin. Les funérailles auront lieu à Maskinongé jeudi à 9 hrs. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire à 8.30 hrs. pour se rendre à l'église paroissiale et de là au lieu de la sépulture. R. T. P.

Le LINIMENT DE MINARD'S enlève les saletés sur la tête.

Marie et le Bucheron

Il y a plusieurs années, un évêque missionnaire, Mgr. Polding, voyagea dans une partie peu fréquentée de l'Australie intérieure. Il tomba malade en route et fut soigné avec un dévouement admirable par une veuve, le vénérable prêtre, revenu à la santé, lui fit promesse que, à quelque époque de l'année et en quelque lieu qu'il fût, il reviendrait à son appel lui administrer les derniers sacrements. Bien des saisons se passèrent, quand, une nuit d'automne, arriva une lettre invitant le prêtre à remplir sa promesse, car sa bienfaitrice se mourait. Sans hésiter, en dépit de la rigueur de la saison, l'évêque se mit en route. Après avoir marché bien des heures et des jours, il arriva, haletant et harassé, à la maison qu'il était venu chercher de si loin; à son grand étonnement, il trouva solitaire et déserte. Pendant qu'il méditait sur ce qu'il allait faire, son attention fut appelée par le bruit de la hache d'un bucheron. Se dirigeant immédiatement vers l'endroit d'où partait le bruit, il se trouva en face d'un robuste Irlandais, qui abattait des arbres. Mgr. Polding apprit de lui que la vieille dame, craignant quelque retard, s'était décidée, bien que mourante, à aller chercher ailleurs des secours spirituels, mais il ne put lui indiquer la direction qu'elle avait prise. Compromenant qu'il serait complètement inutile d'aller à la recherche, le digne évêque s'assit sur un tronc d'arbre et, s'adressant au bucheron, lui dit: "Eh bien, mon brave, après tout, je n'ai pas l'intention d'être venu ici pour rien. Mettez-vous à genoux, je vais entendre votre confession." L'Irlandais commença par s'excuser, alléguant son manque de préparation, le long temps écoulé depuis sa dernière confession et mille autres raisons; mais tous ces scrupules furent combattus par l'évêque, et le bucheron finit par s'agenouiller, repentant et contrit, pour recevoir l'absolution de ses fautes. Le missionnaire lui fit promettre d'aller communier le dimanche suivant et ils se séparèrent. Le prêtre avait à peine fait quelques pas qu'il entendit un bruit sourd suivi de faibles gémissements. Il revint en tout hâte et trouva son pénitent mort, écorché par la chute d'un arbre. Si l'on veut maintenant savoir à quoi tenait cette admirable miséricorde de Dieu, appelant ainsi un évêque à des centaines de lieues de sa résidence, par des chemins pleins de dangers et hérissés de difficultés, pour ouvrir les portes du ciel à l'âme d'un pauvre homme qui allait être surpris par la mort, c'est que ce brave homme portait, comme tout bon Irlandais, le scapulaire de la sainte Vierge, et cette bonne mère, toujours fidèle en tout lieu à sa promesse, n'a pas permis qu'il mourût avant de s'être réconcilié avec Dieu.

ASSAUT NEURTRIÈRE

On nous apprend qu'un cultivateur de Gently aurait été victime d'un assaut dont le vol aurait été le mobile, et voici dans quels circonstances: Jeudi soir, un résident de la paroisse sus-mentionnée, cultivateur de son état, mais dont le nom ne nous est pas connu, avait perçu d'un débiteur la somme de \$240 environ. Vers 7 h 30 du soir, l'heureux propriétaire de la susdite somme se mit en devoir de compter son argent qu'il avait placé sur une table, près d'une fenêtre.

Pendant qu'il comptait ainsi son argent, son fils lui cria: "Papa, il y a quelqu'un qui te regarde près de la fenêtre." Levant immédiatement les yeux, le cultivateur aperçut deux figures sinistres dont les yeux étaient braqués sur lui et au moment où il allait cesser son agréable ouvrage, les deux individus sautèrent dans la maison par la fenêtre.

LA CONTREBANDE 45 barils de whisky débarqués à l'Islet. Malgré les mesures rigoureuses du gouvernement et la chasse que le croiseur Constance fait sans cesse aux contrebandiers, la contrebande se pratique encore sur une grande échelle dans le bas du fleuve.

UNE CALAMITE

CONFLAGRATION A Ste-ANNE DE BISTIGOUCHE L'église, le presbytère, l'école et trois autres maisons incendiées.

L'église de Ste Anne de Bistigouche est devenue dans la matinée de mardi la proie des flammes, ainsi que le presbytère, l'école et trois autres maisons du village. A 11 heures du matin, on aperçut les flammes sortir du toit de l'église et le feu se propagea avec une telle rapidité qu'en quelques instants l'édifice était tout en feu.

Cette église avait été magnifiquement bien réparée à l'intérieur et à l'extérieur, il y a quatre ans, avec clocher neuf, trois belles cloches françaises, et très bien fourni d'ornements, par Mgr Guay, alors curé de cette paroisse.

Le presbytère, encore neuf, avait été construit par Mgr Guay. Il avait coûté \$4,000 et était un des jolis presbytères du diocèse de Rimouski.

Deux chevaliers d'industrie pincés Deux chevaliers d'industrie, qui avaient pris les Cantons de l'Est pour le théâtre spécial de leurs exploits, ont été arrêtés à Brompton, par le sous-chef Couture, de la police municipale, et logés à la prison de Sherbrooke.

L'armée es-telle socialiste? BERLIN, 15.—Le vote sur l'amendement fixant légalement le service de deux ans a eu lieu hier. L'amendement a été rejeté par 274 voix contre 105.

Le député Bebel, un des chefs des socialistes, a causé une grande sensation dans le parlement en donnant à entendre que beaucoup de sous-officiers et de soldats de l'armée allemande étaient socialistes et aidaient à faire de la propagande en faveur de ceux-ci.

Le LINIMENT DE MINARD'S guérit les brûlures.

Le Roman d'un Médecin de campagne

La Bibliothèque Française se recommande surtout au public par le choix judicieux de ses ouvrages. La publication du mois de juillet "Le roman d'un médecin de campagne," par M. Maryan, est probablement la plus parfaite en ce genre de littérature. C'est à coup sûr le roman le plus moral, le mieux pensé et le mieux écrit de toute la série.

Echos de la Ville et du District La cérémonie de la première communion aura lieu cette année, à St-Prospier, par M. le curé de St-Luc.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

Maladie des Yeux Dr W. Beaupré, Oculiste des Hôpitaux de Paris et New York, 58, RUE St-LOUIS, à Québec.

Le Liniment de Minard's en vente partout.

Le Liniment de Minard's fait disparaître la névralgie.

Les souliers Jaunes & Rouges, Vernis Jaunes & Rouges.

Reduction de 200/o sur les souliers Jaunes & Rouges, pour hommes, femmes, filles et enfants.

UN BEAU CHOIX dans les souliers Jaunes & Rouges Common Sense, pour hommes et pour femmes.

UNE VISITE EST SOLICITEE L. DASSYLVA MARCHAND DE CHAUSSURES EN GROS ET EN DETAIL NO. 41, RUE DU PLATON Ancien magasin VALLIÈRES.

Reduction des prix élevés des ceintures électriques à \$1.55, \$2.65, \$3.70; anciens prix, \$5, \$7, \$10. La qualité reste la même—16 différents genres; ceinture à batterie sèche et acide—contrat faible ou fort. Prix de moitié moins que ceux de toute autre compagnie, et certifiés émanant du pays plus nombreux que ceux de toutes les autres compagnies ensemble. Liste complète envoyée sans frais. Mentionnez ce journal.

W. T. BAER & Co., 20-5-93-1a WINDSOR, Ont.

avaient dévalisé l'établissement de M. Siadrick. D'un autre côté M. D. O. Bourbeau, de Victoriaville, est venu à Sherbrooke et a reconnu des montres, des bijoux de mariage, des chaînes d'or, des couteaux de poche lui appartenant et aussi trouvés en leur possession, lors de leur arrestation. Les deux audacieux voleurs ont aussi visité d'autres endroits des cantons et partout où ils ont passé, ils ont commis des vols plus ou moins considérables.

Echos de la Ville et du District La cérémonie de la première communion aura lieu cette année, à St-Prospier, par M. le curé de St-Luc.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

Maladie des Yeux Dr W. Beaupré, Oculiste des Hôpitaux de Paris et New York, 58, RUE St-LOUIS, à Québec.

Le Liniment de Minard's en vente partout.

Le Liniment de Minard's fait disparaître la névralgie.

Les souliers Jaunes & Rouges, Vernis Jaunes & Rouges.

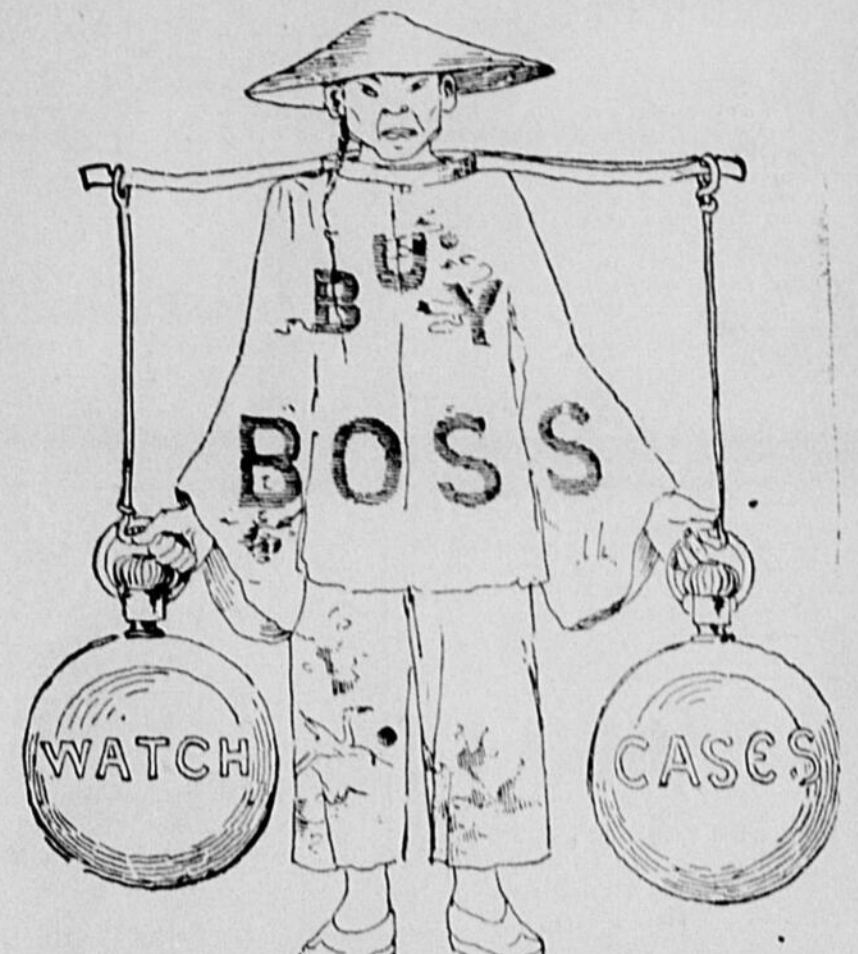
Reduction de 200/o sur les souliers Jaunes & Rouges, pour hommes, femmes, filles et enfants.

UN BEAU CHOIX dans les souliers Jaunes & Rouges Common Sense, pour hommes et pour femmes.

UNE VISITE EST SOLICITEE L. DASSYLVA MARCHAND DE CHAUSSURES EN GROS ET EN DETAIL NO. 41, RUE DU PLATON Ancien magasin VALLIÈRES.

Reduction des prix élevés des ceintures électriques à \$1.55, \$2.65, \$3.70; anciens prix, \$5, \$7, \$10. La qualité reste la même—16 différents genres; ceinture à batterie sèche et acide—contrat faible ou fort. Prix de moitié moins que ceux de toute autre compagnie, et certifiés émanant du pays plus nombreux que ceux de toutes les autres compagnies ensemble. Liste complète envoyée sans frais. Mentionnez ce journal.

W. T. BAER & Co., 20-5-93-1a WINDSOR, Ont.



DOMINIQUE DIDIER HORLOGER, BIJOUTIER & OPTICIEN 17, Rue Du Platon, - TROIS-RIVIERES

J'informe mes pratiques et le public en général que je viens de transporter mon magasin au No. 17 Rue Du Platon, et que j'aurai toujours en mains un choix très varié de marchandises les plus nouvelles.

OCCASION EXCEPTIONNELLE Sous ce titre, j'ai le plaisir d'informer mes clients que je viens de recevoir un très bel assortiment de bijouteries les plus nouvelles sur le marché. Magnifique Chronographe en or, 14 kara, Suisse. Boîtiers de toutes sortes en or.

Une Visite est Sollicitée. D. DIDIER, Horloger-Bijoutier

GRAINES GRAINES

Les cultivateurs et jardiniers sont invités de venir voir pousser les graines dans le vitreau de la PHARMACIE HARNER. Si vous voulez être parfaitement sûrs d'avoir des graines qui poussent et si vous ne voulez pas perdre votre temps et votre argent, c'est à la

Pharmacie Harner qu'il vous faut les acheter où vous avez la preuve que les graines sont bonnes et fraîches. N'oubliez pas l'adresse

8 Rue Des Forges 8 Porte voisine de MM. Jos. Godin & Fils. IL N'Y A QU'UNE

Pharmacie Harner AU MAGASIN BLANC.

Dépôt principal pour LA CELEBRE EAU MINÉRALE DE St Léon 23-3-93-1a

LE REMEDE ANCHOR CONTRE LA FAIBLESSE

Débilité Générale, Faiblesse du Sang, Faiblesse de l'estomac, Faiblesse des Nerfs.

Anchor Medicine Co., Québec.

LE PUISSANT TONIQUE DU JOUR

Anchor MEDECINE COMPANY, QUEBEC, Canada.

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, coin des Rues Notre-Dame et St Antoine, Trois-Rivières.

